



Nom du présentateur
Date de la présentation



Localisation du site : Séné – Nord du Golfe du Morbihan
Description du site : Ile de 48 ha, classée ENS
Problématique du site : Erosion
Début du suivi : Janvier 2018
Objectif du suivi : Connaître le taux de recul des falaises
Types de mesures : Mesure de l'érosion des falaises et du recul de la végétation
Nombre de points de mesures : 4
Nombre de photos à prendre : 12



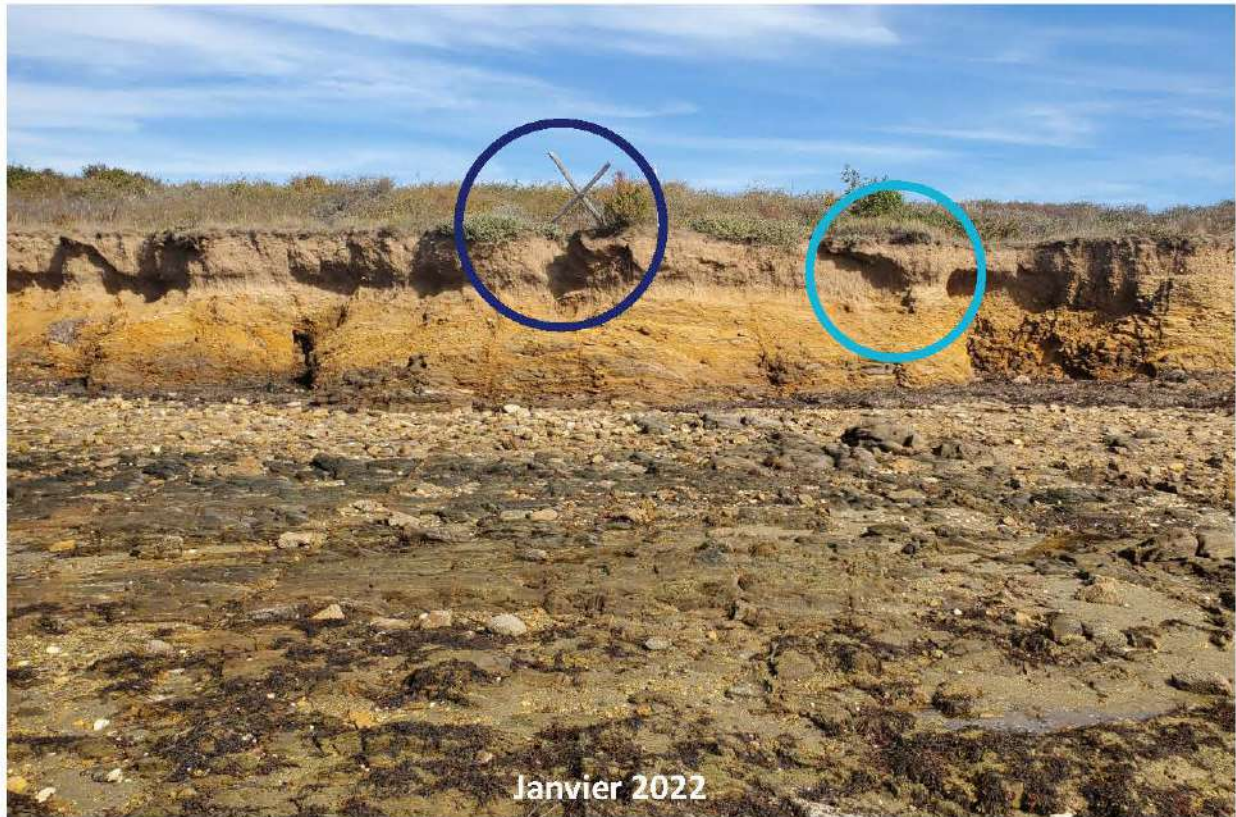
Falaise n°1

Le retrait de la falaise n°1 n'est plus mesuré en raison du danger d'accès à la zone. Ainsi, seules des photos permettent de suivre l'évolution de cette partie de l'île.

Comme mentionné l'année dernière, la falaise n°1 présente de nombreuses marques d'érosion. Certaines sont dues à des activités humaines, telles que la création d'un chemin d'accès sauvage à la plage. Ce chemin a été fermé plusieurs fois, puis réemprunté, mais semble désormais être définitivement fermé.

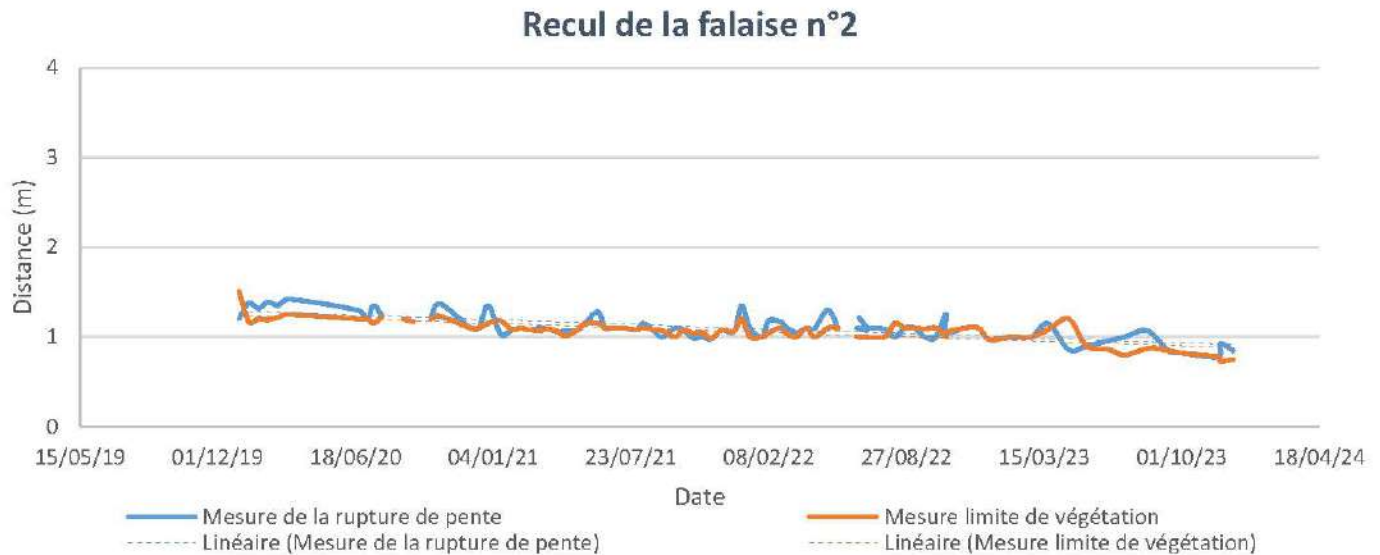
Certaines marques d'érosion ont disparu suite à des effondrements de portions de la falaise. Bien que la tendance érosive persiste, elle demeure moins prononcée que dans d'autres secteurs de l'île, où les bénévoles contribuent occasionnellement avec des photos.





Falaise n°2

Le graphique suivant présente l'évolution des positions de la rupture de pente et de la limite de végétation de la falaise n°2 :



En ce qui concerne la falaise n°2, la tendance persiste avec un retrait continu. Les nombreuses photos illustrant des laisses de mer au pied et sur la falaise témoignent de l'impact récurrent de la mer dans cette zone.

De manière similaire à la courbe orange, la végétation semble également subir des évolutions au fil du temps. Tour à tour haute, rasante ou recouverte d'algues, elle présente une variation légèrement en corrélation avec le recul de la falaise.







Micro-falaise n°1

Le graphique suivant présente l'évolution des positions de la rupture de pente et de la limite de végétation de la micro-falaise n°1 :



La micro-falaise n°1 semble maintenir sa stabilité. Malgré des variations régulières, potentiellement attribuables à l'appréciation des bénévoles, le recul semble très minime. La végétation suit la même tendance, bien que les amplitudes soient plus prononcées.

Comme observé les années précédentes, l'influence marquée des banquettes de zostères qui s'échouent devant et sur la micro-falaise est notable. Ce phénomène affecte évidemment la morphologie de la falaise, ainsi que la position de la limite de la végétation. La végétation reculera lorsque les algues couvriront la végétation, mais elle pourrait progresser avec les apports nutritifs provenant de la décomposition des algues et d'autres plantes marines (voir photo de juin 2023).



Janvier 2018



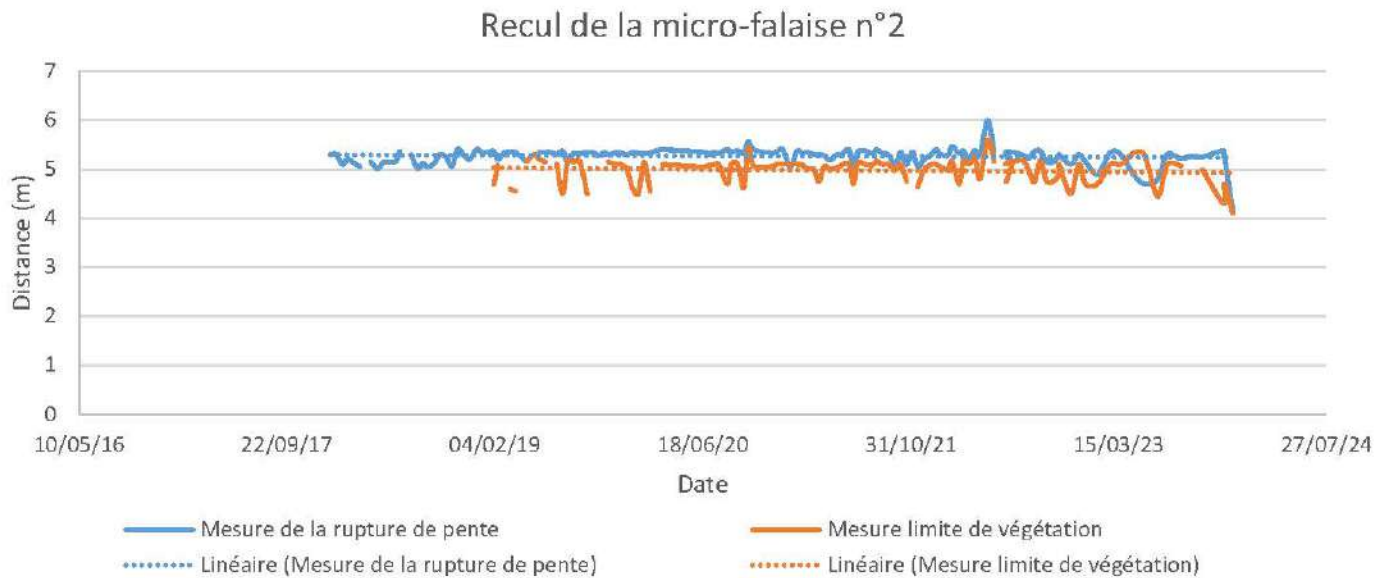
Janvier 2020





Micro-falaise n°2

Le graphique suivant présente l'évolution des positions de la rupture de pente et de la limite de végétation de la micro-falaise n°2 :



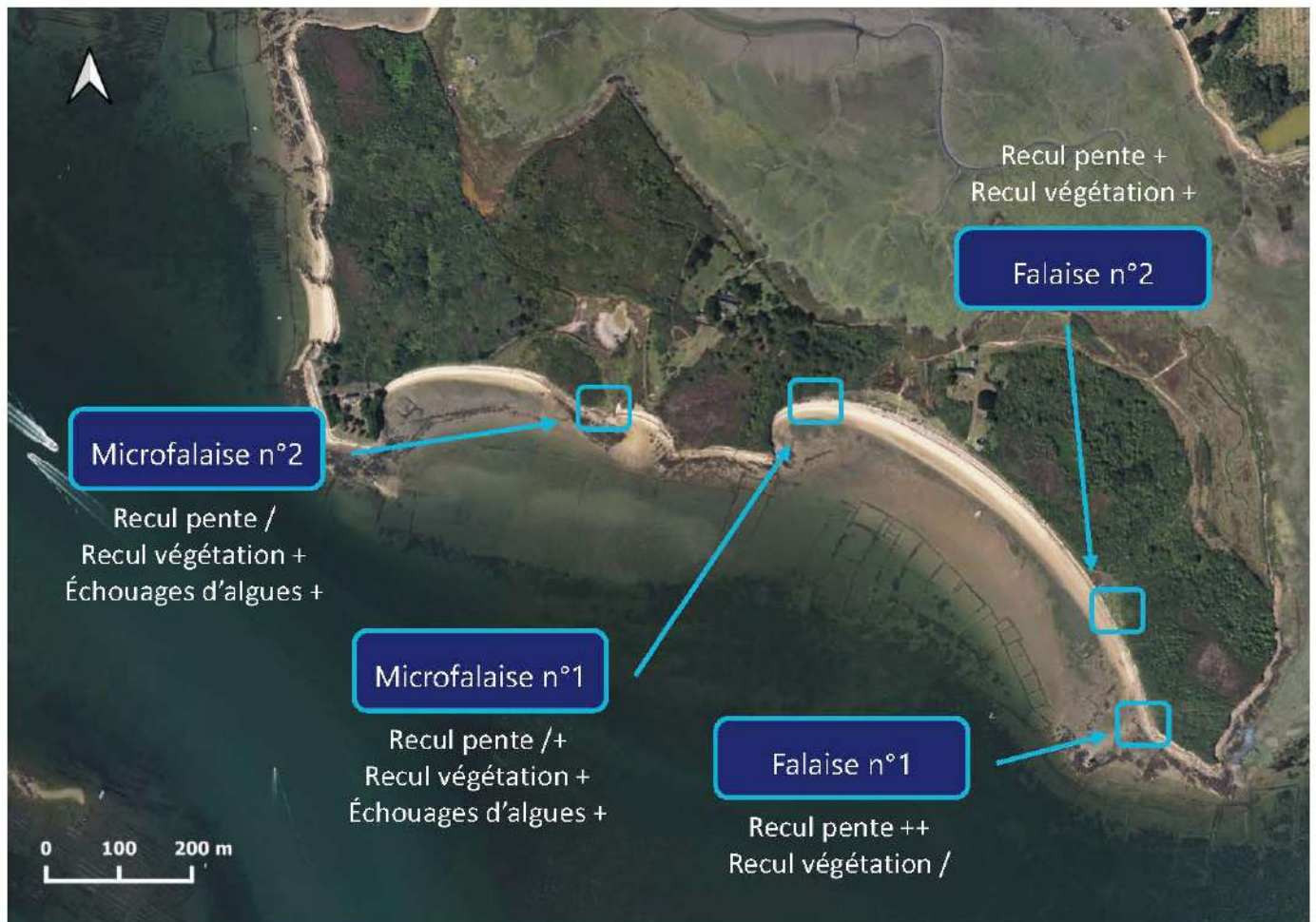
La micro-falaise n°2 maintient une stabilité notable de sa rupture de pente et de la limite de la végétation. Bien qu'il soit courant d'observer des laisses de mer au pied ou sur la micro-falaise, elles semblent ne pas avoir d'impact significatif sur le secteur. Cette partie de l'île pourrait bénéficier d'une certaine protection, et les laisses de mer observées pourraient simplement être déposées par la marée sans affecter considérablement la micro-falaise.

Cependant, des marques d'érosion sont discernables sur les photos prises par les bénévoles, indiquant que le secteur n'est pas entièrement stable. Cela se manifeste notamment par la variation du niveau de sable au pied de la falaise.









Les falaises et micro-falaises de l'île de Boëde, sous surveillance dans ce protocole, ne manifestent pas de reculs très significatifs. Les deux falaises démontrent des évolutions apparemment parallèles, tout comme les deux micro-falaises.

La limite de la végétation se révèle être un indicateur pertinent de la dynamique de ces formations qui semblent connaître des changements limités. Selon les marées et l'agitation, cette limite peut reculer considérablement en raison du dépôt répété de laisse de mer au pied de la micro-falaise ou au-dessus. De plus, le niveau de sable varie de manière notable aux pieds des différents points de suivi, exposant ainsi davantage de portions de falaise, favorisant ainsi l'érosion.

Enfin, un gradient d'érosion d'Ouest en Est est observé ici. Les deux micro-falaises suivies à l'Ouest semblent connaître un recul moins prononcé que les deux falaises situées plus à l'Est. Cette dynamique est probablement attribuable à leurs orientations distinctes. En effet, les deux micro-falaises font face au Sud, tandis que les deux falaises font plutôt face à l'Ouest, avec une protection limitée contre les vents et les clapots dominants.